

Minister of Middle Class
Prosperity and
Associate Minister of Finance



Ministre de la Prospérité de la
classe moyenne et
ministre associée des Finances

Ottawa, Canada K1A 0G5

7 avril 2021

M. Chris Warkentin, Député.

Président, Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels
et de l'éthique

ETHI@parl.gc.ca

Cher M. Warkentin,

Au cours de la dernière année, notre gouvernement s'est concentré sur ses nombreux programmes de soutien aux familles, aux entreprises et aux travailleurs canadiens, alors que nous essayons tous de traverser cette pandémie qui a eu un impact dévastateur sur notre vie quotidienne, nos habitudes et notre économie. Nous demeurons engagés à 100 % et nous nous efforçons d'aider les Canadiens à traverser cette période difficile.

Tel que je l'avais écrit précédemment, il est malheureux que les partis d'opposition aient de nouveau choisi de jouer à des jeux politiques, en utilisant leur motion de journée d'opposition du 25 mars 2021 pour faire appel le personnel ministériel à témoigner devant ce comité. Ils ont décidé de faire ceci malgré le fait que les comités ont tenu d'innombrables audiences pendant neuf mois, et ont entendu le Premier ministre, son chef de cabinet, le greffier du Conseil privé, l'ancien ministre des Finances, la ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, et de nombreux fonctionnaires. Le gouvernement a également publié 5 000 pages de documents.

Comme vous le savez, une des traditions clés de notre démocratie canadienne est le principe de la responsabilité ministérielle. Les ministres du Cabinet sont redevables à la Chambre des communes des décisions du gouvernement et de leur personnel politique de confiance.

En tant que gouvernement responsable, nous connaissons l'importance du principe de la responsabilité ministérielle. Les membres du personnel politique non élus doivent rendre des comptes aux membres du Cabinet. Et le Cabinet est redevable au Parlement.

Le leader du gouvernement à la Chambre a dit clairement qu'il est de la responsabilité du gouvernement d'envoyer leurs ministres pour rendre compte des actions de leur bureau.

En conséquence, M. Ben Chin a reçu l'ordre de ne pas se présenter devant le comité. À sa place, j'assisterai à la réunion au nom du gouvernement le jeudi, 8 avril 2021.

Je me ferai encore un fois un plaisir de répondre aux questions de la commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

L'honorable Mona Fortier, C.P., Députée

Canada 